Séance extraordinaire du conseil municipal de Pointe-Calumet, tenue le 7 février 2017 à 19h à la salle de délibérations du conseil, sous la présidence de son Honneur le Maire Denis Gravel.

Sont présents et forment quorum, les conseillers suivants :

Serge Bédard – district #1 Robert Kennedy – district #2 Alexander Tomeo – district #3 Dominick Giguère – district #4

Absence motivée :

Normand Clermont – district #5

Absence non-motivée :

Marie-Claude Galland Prud'Homme – district #6

La directrice générale est également présente.

Le conseil municipal de Pointe-Calumet constate que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code Municipal.

ORDRE DU JOUR

- 1.- Adoption de l'ordre du jour
- 2.- Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports/subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier 61^e Avenue/adoption
- 3.- Levée de la séance

17-02-026 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par Alexander Tomeo Et APPUYÉ par Serge Bédard

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-02-027 <u>MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS/SUBVENTION ACCORDÉE POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER – 61^E AVENUE/ADOPTION</u>

Il est PROPOSÉ par Dominick Giguère Et APPUYÉ par Robert Kennedy

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur la 61^e Avenue pour un montant subventionné de 27 723 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la 61^e Avenue, route dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DE LA SÉANCE

17-02-028

Il est PROPOSÉ Serge Bédard Et APPUYÉ par Alexander Tomeo

QU'À 19h05, la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DENIS GRAVEL, maire

CHANTAL PILON, directrice générale